

<<<<<5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°1 : Auditer le système d'information (SI) de l'organisation			
A.1.1. Audit du système d'information existant.	C.1.1 Auditer le système d'information : - en procédant à une analyse des processus métiers, fonctionnels, applicatifs et techniques ; - en menant des entretiens utilisateurs sur leurs usages ; - en tenant compte du respect des normes d'écoresponsabilité, afin de collecter et de formaliser les forces, les faiblesses et d'identifier des orientations stratégiques pour le SI de l'organisation.	E.1 Mise en situation professionnelle : Pour le compte d'une organisation, le candidat doit produire l'analyse d'un système d'information : - en réalisant un rapport d'audit mettant en exergue les points d'amélioration à mettre en place ; - en proposant une solution issue d'une veille technologique. La mise en situation fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale devant un jury.	<u>Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire des critères suivants :</u> Le candidat présente et argumente les résultats de l'audit. La veille technologique repose sur des sources de différentes natures et sont explicitement citées. L'information est présentée de manière synthétique. La solution proposée est en adéquation avec les résultats de l'audit et de la veille technologique.
A.1.2. Mise en place d'une veille technologique (IA, Big Data, BlockChain, Cloud, IoT...), technique et métiers.	C.1.2 Elaborer un rapport de veille technologique : - en identifiant les nouveaux usages, produits et innovations du secteur ; - rendant compte d'échanges avec des experts ; - intégrant un benchmark, afin d'identifier des évolutions et innovations pouvant être implantées dans le système d'information.		
A.1.3. Formalisation et diffusion de l'analyse du système d'information.	C.1.3 Exploiter l'analyse du SI : - en élaborant les supports adaptés selon les informations à partager (notes, formations, temps d'échanges...) ; - en définissant une fréquence de mise à disposition des informations produites ; - en adaptant les supports selon les destinataires (direction stratégique, développeurs, utilisateurs...),		

	afin de communiquer les informations du SI collectées au sein de l'organisation.		
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°2 : Concevoir les solutions du SI selon les orientations stratégiques de l'organisation			
<p>A.2.1. Formalisation des évolutions stratégiques du système d'information.</p> <p>Elaboration et déploiement du schéma directeur d'un SI (SDSI).</p> <p>Utilisation d'une méthodologie adaptée à la conception du SDSI (matrice SWOT...).</p>	<p>C.2.1 Formaliser la vision stratégique du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en définissant la stratégie du SI en alignement avec la stratégie globale de l'organisation - en s'appuyant sur les besoins des utilisateurs ; - en estimant les moyens financiers, techniques et organisationnels pouvant être mobilisés au sein du SI ; - en anticipant les opportunités, les risques, les coûts et les bénéfices ; - dans une logique court, moyen et long-terme, afin de définir le plan d'action de transformation du SI actuel. 	<p><u>E.2 Mise en situation professionnelle</u> :</p> <p>Le candidat doit élaborer un plan stratégique pour une organisation.</p> <p>La réalisation est conduite sous la forme d'un projet à réaliser en équipe et donne lieu à la rédaction d'un Schéma Directeur d'un Système d'Information pour une organisation.</p> <p>La mise en situation professionnelle fera l'objet <u>d'un rapport écrit et d'une soutenance orale</u> devant un jury.</p> <p>Le candidat devra rendre compte de son avancement régulier avant le rendu final.</p>	<p><u>Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire des critères suivants</u> :</p> <p>Le candidat élabore un diagnostic stratégique du SI et définit les orientations stratégiques à atteindre.</p> <p>Le candidat identifie les conditions de mise en œuvre des objectifs du SI.</p> <p>Le candidat définit la gouvernance et la structure de pilotage du SI.</p> <p>Le candidat propose l'urbanisation fonctionnelle et technique à mettre en place.</p> <p>Le candidat identifie les projets en phase avec la stratégie de l'organisation.</p> <p>Le candidat définit les KPI et autres indicateurs permettant le suivi de la qualité des projets du SI.</p>
<p>A.2.2. Modélisation de l'urbanisation du système d'information.</p> <p>Définition d'un système d'information cible.</p>	<p>C2.2 Elaborer l'urbanisation du système d'information de l'organisation en modélisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une cartographie métier ; - une cartographie fonctionnelle ; - une cartographie applicative ; - une cartographie de l'infrastructure technique, afin d'élaborer le système d'information cible. 		
<p>A.2.3 Création des scénarios permettant la mise en œuvre du SI cible.</p>	<p>C.2.3 Produire différents scénarios d'atteinte du SI cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tenant compte de la montée en charge du SI (dispositions des ressources (infrastructures, applicatives, métiers)) ; - en formulant des propositions et recommandations écoresponsables, éthiques et respectant les normes en matière de traitements des données (RGPD) ; - en implémentant des innovations techniques, technologiques et métiers ; - en s'assurant de l'interopérabilité, de la sécurité et de l'utilisabilité des solutions et services proposés, afin d'élaborer le portefeuille de projets pouvant être implémentés au sein du SI. 		
<p>A.2.4. Evaluation de la pertinence des projets pouvant être implémentés au sein du SI. Arbitrage des solutions dans une logique de maîtrise des coûts, des risques et de maximisation des bénéfices.</p>	<p>C.2.4 Evaluer la faisabilité et la rentabilité des scénarios élaborés pour atteindre le SI cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mettant en place des études de faisabilité (proof of concept...) ; - en estimant les bénéfices (automatisation des procédures, augmentation de la performance et de la qualité, réduction des coûts et délais...) 		

	<ul style="list-style-type: none"> - en s'appuyant sur l'analyse de données (Big Data) et en maîtrisant la méthodologie de traitements et d'usages des bases de données et plateformes associées (Apache, Hadoop, NoSQL...), <p>afin de sélectionner les projets à implémenter dans le SI.</p>		
<p>A.2.5. Mise en place du suivi de l'atteinte des objectifs du SI.</p> <p>Remaniement la stratégie du SI dans une logique d'innovation et d'optimisation continue de la performance.</p>	<p>C.2.5 Elaborer un tableau de bord de suivi de l'atteinte des objectifs du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en sélectionnant les indicateurs de suivi de la performance globale du SI (KPI, tableaux de bords, tests, enquêtes...); - en s'appuyant sur les référentiels adaptés (COBIT, BSC...); - en animant des comités stratégiques, <p>afin d'optimiser et/ou ajuster la stratégie du SI.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°3 : Manager les projets du système d'information			
A3.1. Cadrage technique et fonctionnel du projet.	<p>C.3.1.1 Définir les spécifications techniques et fonctionnelles de la solution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en sélectionnant les composantes techniques (progiciels, composants applicatifs, langages, middleware, serveur...); - en définissant les normes techniques, les fonctionnalités des programmes, les flux de données et leurs interactions, afin de produire le cahier des charges technique et fonctionnel du projet. <p>C.3.1.2 Elaborer le cahier des charges du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en évaluant les pratiques et outils déjà en place ; - en intégrant de façon détaillée les problématiques d'accessibilité et d'expérience utilisateurs ; - en précisant les contraintes réglementaires du projet ; - en définissant les ressources à mobiliser (métiers, financières, matérielles...), afin de définir la roadmap du projet. 	<p><u>E.3.1 Mise en situation professionnelle – 1 :</u></p> <p>Le candidat doit produire un rapport d'activités complet sur une situation professionnelle réelle.</p> <p><u>E.3.2 Mise en situation professionnelle – 2 :</u></p> <p>En équipe, le candidat doit conduire un projet informatique complet pour un client professionnel (une institution, une association ou une entreprise).</p> <p>Pour cela, il/elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - doit découper le projet en tâches ; - identifier et estimer les ressources à allouer ; - utiliser les outils nécessaires à la planification et au suivi du projet (logiciel de planification...); - proposer une démarche organisationnelle et créer les outils de partage de l'information ; - proposer des composantes et des normes techniques ; - piloter le développement d'une solution logicielle. <p>La mise en situation professionnelle fera l'objet d'un <u>rapport d'écrit et d'une soutenance orale</u> devant un jury.</p>	<p><u>Dans le cadre des mises en situation professionnelles, le candidat devra satisfaire les critères suivants :</u></p> <p>Le candidat documente les différentes étapes d'un projet informatique.</p> <p>Le candidat élabore un cahier des charges exhaustif.</p> <p>Le candidat produit un dossier d'architecture technique et fonctionnel.</p> <p>Les composantes et les normes techniques sont décrites de manière exhaustive.</p> <p>Le candidat propose une solution logicielle répondant aux critères du cahier des charges.</p> <p>La méthodologie de conduite de projet déployée est justifiée et alignée avec les contraintes de l'organisation.</p> <p>Le candidat fait usage d'outils permettant le suivi du projet (PMP, WBS...).</p> <p>La mise en œuvre du projet fait l'objet d'évaluations et de corrections.</p>
A3.2 Mise en œuvre du projet.	<p>C.3.2 Définir la méthodologie de gestion de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en sélectionnant la méthode adaptée au déploiement et suivi (Cascade, Cycle en V, Agile...); - en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques (PMP, Prince 2, Scrum...); - en mettant en place les outils de suivi des projets (tableaux de bords, listing de tâches, feuilles de route ...), afin d'optimiser sa mise en œuvre. 		
A3.3 Suivi de la performance et de la qualité des livrables du projet.	<p>C.3.3 Contrôler le déroulement du projet du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en conduisant des évaluations intermédiaires et finales de performance globale du projet (KPI) ; - en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques (CMMI...); - en revoyant les conditions de mise en œuvre du projet selon les évaluations intermédiaires, pour s'assurer formellement que la solution est conforme aux spécifications et attendus en termes de ROI pour le projet. 		
A3.4 Coordination des équipes projets du SI.	<p>C.3.4 Manager les équipes au sein du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réunissant les parties prenantes (comités de pilotage, réunions...); 		

	<ul style="list-style-type: none">- en s'assurant que les parties prenantes saisissent les enjeux, risques et bénéfices (commanditaire, MOE, prestataires) dans un contexte national ou international ;- en favorisant la communication ascendante et descendante au sein du projet ;- en incitant les parties prenantes à travailler sous un mode collaboratif ;- en sensibilisant les acteurs projets sur les « situations à risques », pour mener à bien les phases de développement, de tests et d'intégration du projet.		
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°4 : Assurer l'évolution du SI et sa pérennité			
<p>A.4.1 Réalisation de tests sur chaque solution développée.</p> <p>Mise en place de procédure de contrôles de la qualité des solutions et applications développées (recettage et conformité).</p>	<p>C.4.1 Déployer une stratégie de test :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en définissant les plans de tests pour chacune des fonctionnalités de la solution développée ; - en s'assurant que les normes de qualité soient respectées (critères d'acceptation, critères de conformité) ; - en mettant en place les procédures de tests en condition réelle ; - en testant la robustesse de la solution face à la montée en charge du SI, <p>afin de garantir que la solution soit conforme en termes de qualité et d'utilisabilité.</p>	<p><u>E.4.1 Mise en situation professionnelle :</u></p> <p>Le candidat doit élaborer un tableau de bord afin d'assurer le pilotage de la DSI d'une organisation.</p> <p>L'évaluation proposée est réalisée dans le cadre d'un projet en équipe.</p> <p>La mise en situation fera l'objet d'un <u>rapport écrit et d'une soutenance orale</u> devant un jury.</p>	<p><u>Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire les critères suivants :</u></p> <p>Le candidat définit les étapes clés de la mise en production des solutions applicatives au sein d'une DSI.</p> <p>Le tableau de bord rend compte des objectifs stratégiques du SI.</p> <p>Le candidat identifie des indicateurs afin d'effectuer le suivi de la DSI (taux d'utilisation, taux de fonctionnement...).</p> <p>Le candidat présente, à l'aide d'outils graphiques, les données de suivi du fonctionnement global de la DSI.</p> <p>Le candidat identifie les axes de succès de la DSI.</p>
<p>A.4.2 Adaptation des fonctionnalités du SI dans une logique d'amélioration continue.</p>	<p>C.4.2 Ajuster le système d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tenant compte des retours tirés de l'expérience des utilisateurs ; - en définissant les éléments du système devant faire l'objet d'une maintenance évolutive ; - dans une logique court, moyen et long terme, <p>afin d'améliorer le système d'information en place.</p>	<p><u>E.4.2 Cas pratique</u></p> <p>Le candidat devra produire, en équipe, un plan d'action permettant le pilotage de la gestion de crise d'un SI.</p> <p>Dans ce cadre, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les éléments d'exposition pour le SI ; - définir les procédures à mettre en œuvre selon les risques identifiés. 	<p><u>Dans le cadre du cas pratique, le candidat devra satisfaire des critères suivants :</u></p> <p>Le candidat catégorise les typologies de risques pour le SI.</p> <p>Le candidat définit et documente les procédures à mettre en œuvre selon les risques identifiés.</p> <p>Le candidat s'appuie sur les référentiels de bonnes pratiques</p>
<p>A.4.3. Maintien en condition opérationnel de son SI.</p> <p>Management des changements d'un SI.</p>	<p>C.4.3 Piloter la résolution d'incident, la gestion de configuration et des changements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques adaptés (ITIL...) ; - en anticipant les difficultés à court terme pour les utilisateurs ; - en accompagnant la mise à disposition progressive des solutions pour chaque métier, <p>afin d'assurer une prise en main efficace du nouveau SI.</p>		
<p>A.4.4 Suivi des dépenses d'exploitation et d'investissement.</p> <p>Assurer le suivi de la qualité de prestation fourni par ses partenaires.</p>	<p>C.4.4 Piloter les dépenses liées au SI (OPEX/CAPEX) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en construisant les budgets de l'année A+1 s'appuyant sur les ressources disponibles et prévisionnelles ; - en s'assurant du respect des engagements contractuels auprès de ses partenaires en construisant des Dashboard de suivi et pilotage fournisseurs, afin d'optimiser les dépenses du SI. 		
<p>A.4.5. Adaptation de la stratégie de gestion de crise du nouveau SI en fonction des risques identifiés et de son degré d'exposition.</p>	<p>C.4.5 Développer les plans de continuité et de reprise d'activité du SI :</p>		

<p>Création des plans de continuité (PCA) et de reprise d'activités (PRA) selon les risques identifiés pour le SI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en considérant les nouvelles situations à risque (sécurité, capacité limite, flux de données...) et les niveaux d'exposition ; - en respectant les délais maximums acceptables d'interruption du SI ; - dans une logique incrémentale, afin de garantir le déploiement d'une stratégie de gestion de crise efficace. 	<p>Le cas pratique fera l'objet d'un <u>rapport écrit</u>.</p>	<p>(ITIL, CobiT...) afin de proposer une solution de gestion de crise du SI.</p>
<p>A.4.6 Déploiement de la stratégie de gestion de crise du SI.</p>	<p>C.4.6 Organiser la gestion de crise du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mettant en œuvre les plans de reprise informatique (moyens technologiques, techniques...) et les plans de sauvegarde (local ou cloud) ; - en diffusant les supports de communication publics et privés selon les risques identifiés ; - en déployant les accès aux données sensibles lors des situations à risque, afin de garantir la maintenabilité et la reprise rapide des activités. 		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°5 : Assurer la conduite du changement des systèmes d'information			
A.5.1 Analyse des freins à la conduite du changement au sein du SI.	C.5.1 Identifier au sein du SI : - les résistances liées au fonctionnement global de l'organisation ; - les résistances liées aux utilisateurs ; - les résistances liées au système (bug, erreur, tâches), afin d'élaborer un plan d'action favorisant la conduite du changement auprès des différentes parties prenantes du SI.	<u>E.5. Mise en situation professionnelle :</u> Le candidat doit mettre en place un workshop répondant à une problématique organisationnelle liée à l'implémentation d'une nouvelle solution au sein d'une DSI. Le candidat doit apporter une réflexion en termes d'organisation et de cible afin de garantir l'adéquation de l'offre du workshop aux besoins du projet. Le candidat doit également fournir une étude détaillée sur la réalisation technique de son workshop (choix des outils, mise en place des processus, préparation de la communication etc.). Le workshop est réalisé en équipe. La mise en situation fera l'objet <u>d'un rapport écrit et d'une soutenance orale</u> devant un jury.	<u>Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le candidat devra satisfaire les critères suivants :</u> La méthodologie envisagée est en adéquation avec les enjeux de l'organisation et de l'implémentation du projet. Le candidat fournit un dossier d'étude définissant la cible, les indicateurs globaux et le contenu du workshop. Le candidat produit un dossier technique et un benchmark des solutions techniques permettant de réaliser le workshop. Le candidat teste la solution retenue avec les membres de l'équipe. Le candidat élabore une stratégie de communication et un plan d'expérience.
A.5.2 Gestion de la conduite du changement des collaborateurs.	C.5.2 Manager les nouvelles pratiques au sein du SI : - en définissant les axes d'amélioration pour chaque métier ; - en assurant l'accompagnement des collaborateurs dans leurs parcours de formation individuels et collectifs ; - en opérant des entretiens de conseils, afin d'assurer la montée en compétences des talents et métiers au sein du SI.		
A.5.3. Création d'une culture de partage et de diffusion des connaissances. A.5.3.2 Rédaction d'un plan de communication. A.5.3.3 Rédaction d'un plan de formation.	A.5.3 Communiquer sur les nouveaux produits, activités et innovations au sein du SI : - en produisant des supports de diffusion (multimédias) ; - en organisant des sessions de partage de pratiques et de communication (journées thématiques, rencontre avec des experts...) ; - en créant des supports de formations (multimédias, FOAD) et en mettant en place des formations démultipliées ; - en formant les différentes directions de l'organisation (présentiel ou distanciel), afin de favoriser les évolutions de pratiques en interne.		

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.